M. Germain Bélégué du G.H.M à Grenoble

Cette lettre a été adressée à

MM. André Jarnet 7, Place Victor Hugo Grenoble

> Martial Ravanat Chemin du Grand Sablon La Tronche

René Nicolet à Nomène Cher Camarade, 20 MAI 1953

Monsieur J.A CARREL 25. Cours Jean Jaurès

GRENOBLE

Il y a quelque temps déjà, le Comité a fait envoyer une lettre vous demandant des informations sur votre activité alpine de ces dernières années. Il est désolé de n'avoir à ce jour rien reçu de vous.

Le dynamisme de notre groupe dépend en grande partie des réalisations effectuées par ses membres. Lorsque l'activité ralentit trop sensiblement, au point qu'elle séloigne exagérément des conditions sensiblement, au point qu'elle séloigne exagérément de bonne requises par les Statuts, le Comité, en tout esprit de bonne requises par les Statuts, le Comité, en tout esprit de bonne camaraderie, se tourne vers vous et vous informe que vous êtes compté parmi les membres honoraires.

A ce propos, je vous rappelle que les liens de camaraderie entre nous restent absolument les mêmes, que ce soit entre membres actifs ou entre membres honoraires et que par ailleurs ces derniers, mis à part le droit de vote aux Assemblée Générales, jouissent des mêmes droits que les membres actifs, en particulier de celui du port de l'insigne du Groupe.

Bien entendu, s'il vous était possible de refaire des courses de quelque importance, nous serions très heureux, vous le savez, de vous réintégrer parmi les membres actifs.

Le comité vous prie de ne voir dans l'objet de cette lettre qu'une manifestation des circonstances et me charge à cette occasion de vous renouveler l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

Maurice HERZOG.

Président.